



FONDATION  
FRANCE BOIS FORÊT

POUR NOTRE  
PATRIMOINE

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE



**Jeh 15.01.20**

**FONDATION FRANCE BOIS FORÊT POUR NOTRE PATRIMOINE**

**Sous l'égide de la Fondation de France**

## **RÈGLEMENT INTÉRIEUR, APPEL A PROJETS ET CONCOURS**

### **PREAMBULE**

A la suite de l'immense émotion suscitée par l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris le 15.04.2019, toutes les organisations professionnelles représentatives de l'Interprofession Nationale, ont voulu participer à leur façon à la restauration de ce patrimoine unique. Au-delà de ce projet commun hautement symbolique, la filière forêt-bois souhaite contribuer à la sauvegarde d'éléments du patrimoine moins médiatisés. Ces constructions qui font la richesse de nos territoires sont parfois ignorées, oubliées ou « orphelines ». Leur restauration peut nécessiter une aide financière et un accompagnement bienveillant et professionnel des acteurs de la filière.

L'objectif de cette action commune est de mettre en lumière le bois, matière première qui nous réunit et les savoir-faire qui la mettent en œuvre.

L'Assemblée générale de France Bois Forêt du 26.09.2019 a approuvé cette démarche à l'unanimité de ses membres.

La Fondation **FRANCE BOIS FORÊT pour NOTRE PATRIMOINE, sous l'égide de la Fondation de France créée le 27 novembre 2019** a pour objet d'aider à la restauration du patrimoine public bâti présentant un intérêt historique, artistique ou architectural à sauvegarder.

**Selon l'ARTICLE 3 de sa convention avec la Fondation de France, les modalités d'intervention du fonds sont les suivantes :**

**Le Fonds a pour objet d'aider à la restauration du patrimoine public bâti présentant un intérêt historique, artistique ou architectural, mettant en valeur des matériaux en bois privilégiant l'utilisation de bois issus de forêts françaises certifiées « gestion durable ».**

### **OBJECTIFS :**

De façon plus précise, il s'agit de valoriser la ressource forestière française gérée durablement dans des projets de restauration du patrimoine bâti accessible au public et répondant à des critères architecturaux, sociaux, environnementaux et économiques garantissant leur pérennité patrimoniale et leur qualité d'usage.

France Bois forêt souhaite ainsi délivrer une réponse sociétale depuis la récolte de bois en forêt - matière première renouvelable – jusqu'à sa mise en œuvre dans le cadre du patrimoine architectural.

Il s'agit de communiquer autrement vers le grand public, les institutions, les médias, les redevables de la contribution interprofessionnelle obligatoire dite « CVO » et de faire participer des personnalités qualifiées : architectes, journalistes, chefs d'entreprises... sur la sélection des chantiers à restaurer et à cofinancer et des programmes proposés.

**Grâce au bois, il s'agit également de recréer un lien direct entre les éléments du patrimoine visible du grand public et les forêts qui les environnent.**



FONDATION  
FRANCE BOIS FORÊT

POUR NOTRE  
PATRIMOINE

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE



## **FONCTIONNEMENT :**

Afin de répondre à ses objectifs de valorisation et de communication, la **Fondation France bois forêt pour notre patrimoine** s'organise autour de deux actions principales. Un fonds d'aide aux projets de chantiers de restauration d'une part et un concours de réalisations d'autre part.

### **1. LE FONDS D'AIDE AUX PROJETS**

Identifier et soutenir des projets de restauration qui répondent aux critères préalablement définis par l'objet de la Fondation FBF pour notre Patrimoine.

La présentation documentée du dossier de candidature intitulé : « DEMANDE DE FINANCEMENT » sera déposée par les candidats et permettra la remontée d'éléments : visuels, rédactionnels et programmatiques indispensables à son évaluation.

De façon plus explicite, pour être éligible une demande de financement doit impérativement comporter une part très significative de matériau bois issu de forêts gérées durablement dont la traçabilité ne fait aucun doute. La libre appréciation « de la part très significative » est laissée aux membres du jury et du Comité exécutif en dernier ressort.

**Le cofinancement délivré et versé par la Fondation FBF ne peut FAIRE L'OBJET d'aucune défiscalisation pour son bénéficiaire.**

## **LANCEMENT**

**Janvier 2020, Convocation du Comité exécutif, lancement de la Fondation et appels à projets**

## **JURY**

### **LISTE DES ADMINISTRATEURS**

#### **Collège A**

---

#### **ONF**

M. Jean-Marie AURAND  
Directeur général  
Nationalité française  
2 avenue de Saint Mandé  
75012 PARIS  
Tél : 01 40 19 59 61  
[jean-marie.aurand@onf.fr](mailto:jean-marie.aurand@onf.fr)

#### **UCFF**

M. Bertrand SERVOIS  
Président  
Nationalité française  
9 rue Buffault  
75009 PARIS  
Tél : 01 73 54 88 00  
[bservois@lescooperativesforestieres.fr](mailto:bservois@lescooperativesforestieres.fr)

#### **FPF, FRANSYLVA**

M. Antoine D'AMÉCOURT  
Président  
Nationalité française

6 rue de la Trémoille  
75008 PARIS  
Tél : 01 47 20 36 32  
[antoine.damecourt@fransylva.fr](mailto:antoine.damecourt@fransylva.fr)

#### **FNCOFOR**

M. Dominique JARLIER  
Président  
Nationalité française  
13 rue du Général Bertrand  
75007 PARIS  
Tél : 01 45 67 47 98  
[dominique.jarlier@communesforestieres.org](mailto:dominique.jarlier@communesforestieres.org)

#### **Experts forestiers de France**

M. Philippe GOURMAIN  
Président  
Nationalité française  
6 rue Chardin  
75016 PARIS  
Tél : 01 40 50 87 34  
[ph.gourmain@foret-bois.com](mailto:ph.gourmain@foret-bois.com)



FONDATION  
FRANCE BOIS FORÊT

POUR NOTRE  
PATRIMOINE

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE



## Collège B

### Fédération Nationale du Bois

M. Philippe SIAT  
Président  
Nationalité française  
6, rue François 1<sup>er</sup>  
75008 PARIS  
Tél : 01 56 69 52 00  
[president@fnbois.com](mailto:president@fnbois.com)

### Le Commerce du Bois

M. Jean-Louis CAMICI  
Président  
Nationalité française  
Campus du JATP - 45 bis, Avenue de la Belle  
Gabrielle  
94736 NOGENT-SUR-MARNE  
Tél : 01 43 94 73 50  
[jeanlouis.camici@groupe-isb.fr](mailto:jeanlouis.camici@groupe-isb.fr)

### FNEDT

M. Gérard NAPIAS  
Président national de la FNEDT  
Nationalité française  
44 rue d'Alésia  
75682 PARIS CEDEX 14  
Tél : 01 53 91 44 80  
[president@e-d-t.org](mailto:president@e-d-t.org)

### SEILA

M. Claude VANDEN ABEELE  
Conseiller technique  
Nationalité française  
62 rue de Turbigio  
75003 PARIS  
Tél : 01 44 78 00 50  
[vac@planete-emballages.com](mailto:vac@planete-emballages.com)

### SYPAL / FNB commission palettes

M. Jean-Philippe GAUSSORGUES  
Président  
Nationalité française  
6, rue François 1<sup>er</sup>  
75008 PARIS  
Tél : 01 56 69 52 01  
[JPGaussorgues@papillonsblancsducambresis.org](mailto:JPGaussorgues@papillonsblancsducambresis.org)

### France Bois Forêt

M. Michel DRUILHE  
Président  
Nationalité française  
CAP 120 - 120 avenue Ledru Rollin  
75011 PARIS  
Tél : 01 44 68 18 53  
[m.druilhe@franceboisforet.fr](mailto:m.druilhe@franceboisforet.fr)

## PERSONNALITES QUALIFIEES (PQ)

### SYLVABOIS

M. Laurent DENORMANDIE  
Président (industriel Feuillus)  
Nationalité française  
11 rue des Veneurs  
60200 COMPIEGNE  
Tél : 03 44 38 50 06  
[l.denormandie@sylvabois.com](mailto:l.denormandie@sylvabois.com)

### PIVETEAUBOIS

M. Pierre PIVETEAU  
Président du Conseil de Surveillance de la SAS  
PIVETEAU BOIS (industriel Résineux)  
Nationalité française  
Lieu-dit La Vallée - Sainte-Florence - CS 30111  
85140 ESSARTS-EN-BOCAGE  
Tél : 02 51 66 16 27  
[pierre.piveteau@piveteau.com](mailto:pierre.piveteau@piveteau.com)

### CREATIVE PROGRAM

M. Stéphane THEBAUT  
Journaliste

Nationalité française  
Immeuble le Ponant - 21 rue Leblanc  
75015 PARIS

### FULLSUMMER

M. David BITTON  
Architecte D.P.L.G  
Nationalité française  
40, rue du Mont Thabor  
75001 PARIS  
Tél : 01 42 61 21 07  
[davidbitton@hotmail.com](mailto:davidbitton@hotmail.com)

### Editions Deyrolle

M. Louis Albert DE BROGLIE  
Président Editions Deyrolle  
Nationalité française  
PALAIS FURST - 6, rue de Furstember  
75006 PARIS  
Tél : 01 55 42 98 81  
[lab@deyrolle.fr](mailto:lab@deyrolle.fr)



FONDATION  
FRANCE BOIS FORÊT

POUR NOTRE  
PATRIMOINE

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE



### CALENDRIER

01 février 2020 au 30.04.2020	demande de financement pour les projets de restauration
01.05.2020 au 30.05.2020	examen des programmes et projets
01.06.2020 au 30.06.2020	présélection des programmes et transmission des avis du jury au Comité exécutif
01.07.2020 au 15.07.2020	analyse par le Comité exécutif et identification des programmes retenus
01.09.2020 au 15.09.2020	validation des lauréats et attributions des financements
16.09.2020 à Octobre 2020 :	convention et premiers acomptes de financements

### PRESENTATION DES PROJETS A FINANCER. COMMENT PARTICIPER ?

Vous souhaitez proposer votre demande de cofinancement pour une restauration d'un patrimoine :

1. Le formulaire de participation intitulé : « DEMANDE DE FINANCEMENT » est téléchargeable sur notre site internet [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr) ;
2. Joindre tous documents qui permettront au jury de présenter le programme et de comprendre votre projet, votre motivation et l'intérêt pour le public.
3. Communiquer les illustrations sur tous supports numériques, maquettes, photos, films, vidéos, autres supports qui constitueront des bonus pour l'appréciation du programme.
4. Concernant les illustrations fournies par les participants, celles-ci sont libres de droits au titre de la propriété littéraire, artistique, intellectuelle ou industrielle. **La Fondation FBF pour notre patrimoine** ne pourra faire l'objet d'aucun recours de l'utilisation qui sera faite par elle, des visuels pour informer, valoriser et accompagner les dits programmes avant, pendant et après la demande ou dans le cas d'une éventuelle obtention d'un financement. Les participants garantissent avoir pris toutes les précautions contre tous recours des tiers.

### **Compléter votre dossier de candidature qui sera constitué obligatoirement des éléments suivants :**

Le formulaire « DEMANDE DE FINANCEMENT » devra être obligatoirement complété et signé par le représentant dument mandaté d'une personne morale identifiée et à jour de ses obligations sociales et fiscales ;

- 1) présentation du ou des bâtiments à restaurer ;
- 2) place du matériau bois volume, visibilité, contraintes, atouts techniques et historiques, etc..
- 3) motivations, justification patrimoniale du programme ;
- 4) présentation des travaux à réaliser ;
- 5) présentation à l'aide de plans, photographies, vidéos, images de synthèse le cas échéant ;
- 6) plan de financement (pour les travaux + prévision des coûts d'entretien... autres) ;
- 7) Coordonnées complètes du Maître d'œuvre et sa ou ses spécialités ;
- 8) prise en compte des aspects environnementaux : respect de l'environnement et aspects du paysage, sociaux, culturels, économiques.



FONDATION  
FRANCE BOIS FORÊT

POUR NOTRE  
PATRIMOINE

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE



- 9) le cas échéant, les actions engagées par la Région, le département, la commune ou / et une association, ou autres (qui ?) pour la valorisation du patrimoine concerné ;
- 10) quelle communication a-t-elle été déjà réalisée sur ce programme ? ;
- 11) tous autres éléments, qui valoriseront votre démarche, laissés à votre appréciation.
- 12) les photos seront utilisées par la **Fondation FBF pour notre patrimoine** pour présenter les dossiers aux membres du jury et aux fins de communication, vérifier la qualité technique des supports transmis.  
Toutes les photos, vidéos et autres supports numériques doivent avoir un crédit photo clairement indiqué.

Envoyez votre dossier de demande de financement complet avant le **30 AVRIL 2020 minuit** à :

**FONDATION FRANCE BOIS FORÊT POUR NOTRE PATRIMOINE**  
**RÉPONSE À L'APPEL À PROJET 2020**  
Monsieur le Président  
Cap 120, 120 avenue Ledru Rollin  
75011 Paris

#### **ANNONCES DES RESULTATS**

*Voir le calendrier 2020 sur le site [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)*

#### **CONVENTION ENTRE FONDATION FBF POUR NOTRE PATRIMOINE et le ou les BENEFICIAIRES** **ENGAGEMENT DU OU DES BENEFICIAIRES**

**Selon les modalités juridiques de la Fondation de France**

#### **SUIVI DU OU DES PROGRAMMES : AVANT, PENDANT ET APRES, QUE SONT DEVENUES LES RESTAURATIONS CO FINANCEES PAR la FONDATION FBF POUR NOTRE PATRIMOINE ?**

La convention avec le bénéficiaire personne morale précisera les différentes étapes du programme dans un calendrier raisonnable afin de communiquer sur l'état d'avancement des travaux.

2. **LE CONCOURS DES REALISATIONS avec un partenariat presse ATRIUM**  
*(voir le règlement intérieur spécifique et le formulaire de participation )*

#### **Fonctionnement**

Identifier et récompenser des réalisations qui répondent aux critères définis par l'objet de la fondation à travers un concours permettant de récompenser des Maitres d'ouvrages gestionnaires des lieux en leur permettant de poursuivre leur action.



FONDATION  
FRANCE BOIS FORÊT

POUR NOTRE  
PATRIMOINE

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE



La présentation sera documentée dans un « dossier de candidature » déposé par les candidats permettant la remontée d'information indispensable à l'évaluation de la réalisation.

Les illustrations fournies par les participants qui s'y engagent formellement devront être libres de droits au titre de la propriété littéraire, artistique, intellectuelle ou industrielle. Le plus large usage devant être possible afin d'assurer la promotion de l'action dans son ensemble.

Plusieurs thématiques seront déterminées afin d'élargir la recherche de dossiers et le nombre de lauréats (régions, types de réalisations...)

Les dossiers de candidature devront être déposés avant le 31 juillet 2020 pour un jury en septembre et une remise de prix en octobre 2020 idéalement au moment du salon international du patrimoine culturel.

#### **Calendrier**

Décembre 2019 : mise à disposition du règlement du concours

1<sup>er</sup> Février 2020 : appel à candidatures,

*(voir le règlement intérieur spécifique et le formulaire de participation )*